

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 25 (1988)

**Heft:** 900

**Rubrik:** Courier

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Il n'y avait pas besoin de se creuser beaucoup les méninges pour comprendre, lors du débat du National à propos de la largeur des camions, que les 20 centimètres supplémentaires en jeu n'étaient que la roue cachant une file de semi-remorques. Que veulent les camionneurs? Ils veulent pouvoir rouler «européen» (ah! le noble prétexte!) jusqu'au sommet de la Pointe Dufour, 8766 heures par an et en transbahutant 40 tonnes.

C'est dans la logique de leurs turbos.

#### COURRIER

## Keep on truckin!

Pierre Imhof se trompe donc en parlant d'un «inutile combat». Sans doute le prétexte est-il un peu mince et le combat perdu d'avance. Il n'empêche: les gros bras des «gros culs» ne vont pas s'arrêter en si bon chemin. Pour commencer, ils vont se mobiliser contre la politique coordonnée des transports (PCT) et mettre tous les bâtons imaginables dans les roues du ferroulage et des catalyseurs. La limite de poids suivra et l'on voit déjà arriver les 32 tonnes, ou davantage, sous la pancarte «Maintien des emplois!».

Qu'il faille des camions en trafic régional, qui donc contesterait? Seulement voilà: la logique camionneuse ne peut en rester là, de toute évidence; il lui faut un format européen. Dans ce format, quelques vagues traces de ferroulage pour les tronçons alpestres. Mais pour le reste? Rien. Vous voyez un peu les bahuts accepter de ferrouter entre Lille et Marseille, entre Bâle et Amsterdam, entre Hambourg et Rome? Le ferroulage va rester encore un «sonderfall» suisse pendant un bout de temps...

Donc, s'il y a référendum, c'est sans doute moins des 20 cm qu'il faudra parler que de la politique camionarde qui n'a jamais considéré le paysage qu'à travers un pare-brise.

Dix minutes au bord de la N2, vers Erstfeld ou Amsteg, en disent à ce propos bien plus long qu'un long discours.

Gil Stauffer  
Cernier

DANS LES ENTREPRISES

## Les cercles de qualité

(pi) Longtemps après le Japon et les Etats-Unis, certaines entreprises suisses mettent en place des cercles de qualité. Lieu de rencontre où sont réunis des ouvriers, des employés et l'encadrement. Leur but est, par des propositions, des critiques, des remarques de la base, d'améliorer le rendement de l'entreprise et la qualité de ses produits.

Que se cache-t-il derrière cette formule? DP a interrogé Jacques Guyaz, membre de notre comité de rédaction et conseiller en entreprise, qui a participé à la mise en place de plusieurs cercles en Suisse romande.

**Le cercle de qualité est presque toujours issu d'une décision de la direction et non pas d'une négociation avec les employés. A ce titre, n'est-ce pas un gadget patronal ?**

A mon avis non, parce que le cercle de qualité vise un accroissement de l'efficacité de l'entreprise à partir du constat très simple suivant: ce sont les personnes qui sont sur les postes de travail qui sont en général les mieux à même de savoir quelles sont les améliorations à apporter à la machine sur laquelle ils travaillent ou aux procédures dans lesquelles ils sont impliqués. Cela représente un plus pour l'entreprise et pour sa direction, c'est certain, mais aussi un plus en terme de qualité du travail pour la personne qui est sur le terrain. Ce n'est donc pas un gadget.

**Les cercles de qualité ne sont-ils pas utilisés comme paravent pour cacher des problèmes, ou comme une manière d'étouffer des conflits naissants en donnant aux employés l'impression qu'ils participent activement à la vie de l'entreprise ?**

Ça peut être vrai dans un certain nombre de circonstances. Je pense à des entreprises qui connaissent des difficultés et qui pensent qu'en instituant un cercle de qualité, elles vont rassembler autour d'elles leurs ouvriers et leurs employés. Dans bien des cas, les entreprises modernes ont compris que les structures hiérarchiques traditionnelles, calquées sur l'organisation militaire, ne sont finalement pas la manière optimale de travailler, que ce n'est pas de cette façon-là que l'on parvient à la meilleure efficacité dans l'entreprise. Au contraire, la

hausse générale du niveau de formation des employés et des ouvriers, le fait que les produits qui sont fabriqués sont de plus en plus sophistiqués entraîne la mise sur pied de nouvelles formes d'organisation dans l'entreprise, de nouveaux circuits d'information basés sur plus de souplesse et des marges de liberté supplémentaires. Mais il ne faut pas se faire d'illusions, les cercles de qualité sont effectivement utiles d'abord à l'entreprise. C'est une façon pour elles de reconnaître que les vieux modèles hiérarchiques ne sont plus adaptés.

**Quelles assurances ont les employés que leurs propositions ne se retourneront pas contre eux, qu'ils ne risquent pas de perdre leur emploi à la suite d'une rationalisation qu'ils auraient inspirée ?**

C'est un des risques majeurs des cercles de qualité. Très souvent on s'aperçoit que les personnes qui sont impliquées dans le cercle sont très craintives. Elles nous font des remarques du genre «ce que je vais dire dans ce cercle de qualité, est-ce que ça ne va pas se retourner contre moi, est-ce que je ne risque pas d'en être victime?» Ce risque est important. Pour qu'un cercle de qualité soit réellement efficace, il faut qu'il soit bâti sur une base volontaire, que les personnes qui travaillent dans un atelier ou dans un bureau ne soient pas obligées d'y participer. Le respect de ce principe modifie toute la perspective du cercle. Les gens étant libres d'y participer, mais aussi d'en partir, si le cercle marche mal ou si les gens qui en font partie s'aperçoivent que le travail qui s'y fait ne correspond pas à leurs intérêts, ils cesseront d'y aller. Pour qu'il soit réellement